

COMMUNE DE FROENINGEN

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FROENINGEN
SEANCE DU 24 JUIN 2016**

Sous la présidence de Franck ROMANN, pour le maire empêché

Le maire ouvre la séance à 20 heures.

Présents : Dolorès ALLENBACH, Georges CLAERR, Michel HARTMANN, Fanny HEIM, Georges HEIM, Guylaine ILLAN, Jean-Claude KLEIN, Déborah MARTINS, Catherine MERKLE, Yves SCHUELLER, , Sonia WERTH et Frédéric ZIMMERMANN.

Absente excusée et non représentée : néant

Absent non excusé : néant

A donné procuration : Marie DORI à Fanny HEIM
Jean-Marc EBMEYER à Franck ROMANN

M Franck ROMANN, pour le maire empêché, après l'appel des membres du conseil municipal, donne la parole à M Georges HEIM, doyen d'âge qui prend la présidence de la réunion.

Le conseil municipal a choisi pour secrétaire : M Déborah MARTINS, assistée de la secrétaire de mairie, Isabelle RUST.

ORDRE DU JOUR :

- 1.- Election du Maire**
- 2.- Fixation du nombre d'Adjoints**
- 3.- Election des Adjoints**
- 4.- Election des délégués auprès des organismes intercommunaux**
- 4.- Divers**

POINT 1 – ELECTION DU MAIRE

Après lecture des articles L2122-4, L2122-7 et L2122-8 du Code général des Collectivités territoriales le conseil est invité à procéder à l'élection du maire

Est élu au premier tour M HEIM Georges par treize voix pour , deux blancs.

POINT 2 – FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Avant de pouvoir procéder à l'élection des adjoints, le conseil municipal procède à la fixation du nombre de ces adjoints.

Après avoir délibéré,

Le conseil municipal

Fixe à trois le nombre des adjoints.

POINT 3 – ELECTION DES ADJOINTS

Le conseil municipal procède à l'élection des adjoints.

Le maire souhaite connaître les candidats aux postes d'adjoints

Pour le poste de premier adjoint Franck ROMANN se déclare candidat. Il est élu, au premier tour, par 14 voix pour et 1 blanc

Pour le poste de deuxième adjoint, Michel HARTMANN pose sa candidature. Il est élu, au premier tour, par 14 voix pour et 1 blanc

Pour le poste de troisième adjoint Sonia WERTH pose sa candidature. Elle est élue, au premier tour, par 13 voix pour et 2 blancs

Sont élus adjoint, respectivement, au premier tour

- Franck ROMANN
- Michel HARTMANN
- Sonia WERTH

POINT 4.- ELECTION DES DELEGUES AUPRES DES ORGANISMES INTERCOMMUNAUX

Le conseil municipal installé doit procéder à l'élection de ses représentants au sein des organismes intercommunaux.

◆ COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SECTEUR D'ILLFURTH

La nouvelle loi, entrée en vigueur à l'occasion des récentes élections municipales, a modifié le mode de désignation des délégués auprès des communautés de communes.

Jusqu'ici élu au sein du conseil municipal, les conseillers communautaires sont à présent désignés, dans les communes de moins de 1000 habitants, par l'ordre du tableau à l'issue de l'élection du maire et des adjoints. Froeningen sera par conséquent représenté auprès de la CCSI par son maire, Georges HEIM, et son premier adjoint, Franck ROMANN

◆ SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE HEIMSBRUNN ET ENVIRONS

Sont élus délégués :

- Georges HEIM
- Georges CLAERR

◆ SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION FORESTIERE DE LA REGION D'ALTKIRCH (SIGFRA):

Sont élus :

- Délégué titulaire : Franck ROMANN
- Délégué suppléant : Jean-Claude KLEIN

◆ SYNDICAT MIXTE DE L'ILL

Sont élus délégués :

- Déborah MARTINS
- Catherine MERKLE

◆ **SYNDICAT MIXTE DU SUNDGAU (SMS)**

Sont élus :

- Délégué titulaire : Franck ROMANN
- Déléguée suppléante : Déborah MARTINS

◆ **SYNDICAT MIXTE DES GARDES CHAMPETRES « BRIGADE VERTE »**

Sont élus :

- Délégué titulaire : Frédéric ZIMMERMANN
- Délégué suppléant : Michel HARTMANN

◆ **GROUPEMENT D'INTERET CYNEGETIQUE**

Sont élus délégués :

- Sonia WERTH
- Jean-Claude KLEIN

◆ **ASSOCIATION SAINT-BRICE**

Sont élues déléguées :

- Fanny HEIM
- Guylaine ILLAN

◆ **SYNDICAT D'ELECTRICITE ET DE GAZ**

Sont élus délégués

- Michel HARTMANN
- Yves SCHUELLER

◆ **CORRESPONDANT DEFENSE**

Sont désignés :

- Correspondant titulaire : Yves SCHUELLER

◆ RONDE DES FETES :

Sont désignées :

- Fanny HEIM
- Sonia WERTH

◆ CONSEIL D'ECOLE

Le maire et l'adjointe déléguée aux écoles siègent d'office au conseil d'école.

Sont élus par ailleurs :

- Dolorès ALLENBACH
- Sonia WERTH

◆ ASSOCIATION DES MAIRES DU HAUT-RHIN

Sont désignés :

- Georges HEIM
- Sonia WERTH

◆ COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Se référant à la loi d'orientation N° 92-125 du 6.02.1992 relative à l'administration territoriale de la République, articles 34 et 35, notamment en ce qui concerne la composition de la commission d'appel d'offres, et à l'article 22 du Code des Marchés Publics, le maire fait élire trois membres titulaires et trois membres suppléants pour composer la commission d'appel d'offres.

Sont élus :

- Membres titulaires : Jean-Marc EBMEYER, Michel HARTMANN, Franck ROMANN
- Membres suppléants : Dolorès ALLENBACH, Yves SCHUELLER , Sonia WERTH

La commission est présidée par le maire Georges HEIM

POINT 4 –DIVERS

Le maire remercie les membres pour leur présence. Il signale également qu'un conseil municipal se tiendra courant juillet

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20 h 45

Tableau des signatures
pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal
de la COMMUNE de FROENINGEN
SEANCE DU 24 JUIN 2016

| Nom et prénom | Qualité | Signature | Procuration |
|---------------------|-------------|-----------|---------------|
| HEIM Georges | Maire | | |
| Franck ROMANN | Adjointe | | |
| Michel HARTMANN | Adjoint | | |
| Sonia WERTH | Adjointe | | |
| Dolorès ALLENBACH | Conseillère | | |
| Georges CLAERR | Conseiller | | |
| Marie DORI | Conseillère | | Fanny HEIM |
| Jean-Marc EBMEYER | Conseiller | | Franck ROMANN |
| Fanny HEIM | Conseillère | | |
| Guylaine ILLAN | Conseillère | | |
| Jean-Claude KLEIN | Conseiller | | |
| Deborah MARTINS | Conseillère | | |
| Catherine MERKLE | Conseillère | | |
| Yves SCHUELLER | Conseiller | | |
| Frédéric ZIMMERMANN | Conseiller | | |